



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 juillet 2018

Marlène Schiappa attribue plus d'1 million d'euros aux organisations régionales et nationales qui innovent contre les violences sexistes au travail

Le 17 mai 2018, dans le cadre de la grande cause du quinquennat du président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa lançait un appel à projets d'un million d'euros pour permettre de contribuer à la mobilisation des acteurs régionaux et nationaux dans la mise en œuvre d'actions concrètes et innovantes contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

Une enveloppe de 50 000 € permettra de financer un projet dans chaque région, en métropole et outre-mer. Une enveloppe de 100 000 € est prévue pour un projet national présentant un caractère exemplaire et novateur.

Au niveau national (200 000€ au total), les lauréats sont :

- Opcalia, pour l'enrichissement de son application 1001 lettres grâce à la mise en place d'un module supplémentaire dédié aux violences faites aux femmes au travail
- La fusion des projets de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) et du MEDEF

Au niveau régional (850 000€ au total), les lauréats se distinguent tous par le fort effet levier dont ils disposent grâce à des partenariats établis.

- **Auvergne Rhône-Alpes :**
L'ARCA pour son projet de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- **Bourgogne Franche-Comté :**
L'association FETE (Femmes, égalité, emploi) pour son projet d'information, de sensibilisation, de formation et accueil en partenariat avec Solidarité Femmes
- **Bretagne :**
L'union régionale CFDT pour la structuration d'un réseau régional de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail
- **Centre Val-de-Loire :**
L'ARACT pour son projet qui permettra une meilleure identification des ressources territoriales
- **Grand-Est :**
La Fédération Régionale des CIDFF pour son projet de formations et de sensibilisation

- **Guyane :**
L'ACHST pour son projet alliant accueil, information, formation et prévention ainsi que la mise en place d'une permanence 7/7
- **Hauts-de-France :**
L'université de Lille pour la mise en place d'un MOOC interdisciplinaire et novateur
- **Ile de France (2 projets sélectionnés) :**
Psytel pour la création d'un kit de sensibilisation visant à prévenir et sanctionner les violences sexistes lorsqu'elles sont le fait aussi bien des employés que des clients, en partenariat notamment avec la RATP

La CGT en partenariat avec l'AVFT pour l'accueil et l'accompagnement de victimes par des militants syndicaux, la sensibilisation des salariés pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles au travail et la formation des militants. (Ile de France)
- **La Réunion :**
Chancegal dont le projet vise à interpeller le monde professionnel ainsi que celui de l'insertion professionnelle sur les violences sexistes et sexuelles par le théâtre vivant
- **Martinique**
L'ALEFPA pour son projet alliant mobilisation des chefs d'entreprise et interventions
- **Mayotte :**
L'ACFAV pour son projet de formations et d'actions de sensibilisation
- **Normandie :**
L'association des Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) et Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) pour ses actions de formation et de sensibilisation, la création d'un guide et d'un protocole spécifique.
- **Nouvelle Aquitaine :**
Non c'est non (association créée à la suite du Tour de France de l'Égalité) pour son projet alliant formations, sensibilisation, événementiel
- **Occitanie :**
L'Institut Régional du Travail (IRT) pour son projet proposant sessions de formations intersyndicales et de sensibilisation, production de documentation à destination des CSE, responsables syndicaux, agents de la fonction publique...
- **Paca et Corse**
L'association Le Cap pour son projet de campagne numérique
- **Pays de la Loire**
La Fédération Régionale des CIDFF pour son projet de formations et de sensibilisation

1,05 million d'euro est donc octroyé à des projets innovants, très diversifiés et d'une ampleur inédite.

« C'est la première fois qu'une telle somme est fléchée vers les associations et institutions qui innovent contre les violences sexistes et sexuelles au travail en régions. Cela permettra de s'adapter à la réalité de la situation des femmes au travail territoire par territoire avec les experts», déclare la ministre.